



# **Bessans**

## **Haute Maurienne**

### **Vanoise**

## **Compte rendu du Conseil de Régie du 12 avril 2019**

**Présents** : Mrs Alain LUBOZ, Daniel PERSONNAZ, Loïc PERSONNAZ, Victor PERSONNAZ, Valentin VINCENDET.

**Excusés** : Mme Françoise RENOUE, procuration donnée à M. Alain LUBOZ.  
M. Lucien VINCENDET, procuration donnée à M. Valentin VINCENDET.

**Secrétaire de séance** : M. Valentin VINCENDET.

M. Jérémy TRACQ, Maire, assiste à la réunion.

### **Informations :**

Demande d'un abonné qui a une facture importante d'électricité à régler du fait d'un radiateur inapproprié. Le compteur électrique a été vérifié, dans ce cas la Régie n'est pas engagée, cependant un étalement de la facture est possible si l'abonné en fait la demande.

A l'avenir, 3 relevés seront effectués afin d'améliorer la trésorerie de la Régie. Le Règlement des factures et les délais de relance seront réduits.

Cette année les relevés auront lieu du :

15/08/2018 au 15/02/2019 (exceptionnellement cette année, sinon il sera effectué au 15/10)

16/02/2018 au 15/06/2019

16/06/2019 au 15/10/2019

### **Compte Administratif 2018 :**

Exploitation :            951 226.44 € en dépenses  
                                  849 007.53 € en recettes

Investissement :        28 039.37 € en dépenses  
                                  188 129.39 € en recettes

L'excédent est de 160 090.02 €.

Après discussion, le Compte Administratif est adopté.

**VOTE** : Pour : 03 Mme Françoise RENOUE, M. Loïc PERSONNAZ, M. Victor PERSONNAZ ;  
Abstentions : 02 Mrs Valentin VINCENDET, Lucien VINCENDET, Contre : 01 : M. Daniel PERSONNAZ.

Le Président ne prend pas part au vote.

### **Budget Primitif 2019 :**

Affectation des résultats au compte 002 : 102 218 € sont reportés en dépenses de fonctionnement et 160 090 € sont reportés en recettes d'investissement.

Le Budget Primitif de la Régie Electrique s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section d'Exploitation : 986 139 €
- Section d'Investissement : 217 731 €

Une explication est donnée concernant différents comptes :

#### **Compte 6061** (dépenses de fonctionnement).

Il a été imputé à ce compte les factures Edf et Enedis de décembre 2017 ce qui fait une augmentation de dépenses pour 2018 sur ce compte.

#### **Compte 6742** (dépenses de fonctionnement) : Subvention pour panneaux solaires.

Une somme de 2 500 € maximum sera allouée sur justificatifs.

#### **Compte 7011** (recettes de fonctionnement) :

Vente de courant : Il manque un rôle pour 2018, ce qui explique la baisse par rapport au prévisionnel.

Après discussion, le Budget Primitif est adopté.

**VOTE** : Pour : 04, M. Alain LUBOZ, Mme Françoise RENOUE, M. Loïc PERSONNAZ, M. Victor PERSONNAZ, Abstentions : 02 Mrs Valentin VINCENDET, Lucien VINCENDET, Contre : 01 : M. Daniel PERSONNAZ.

Les votes ( abstentions et contre) sont justifiés comme suit :

En ce qui concerne le projet de micro centrale sur le ruisseau de Rebruyant, il manque des informations sur cette étude y compris sur les décisions prises sur les engagements financiers sans consultation du Conseil de Régie. Il serait souhaitable, vu l'importance de ce projet, chiffré à environ 3 millions d'euros, qu'un Comité de Pilotage se mette en place.

Un accord à l'unanimité pour la création d'un comité est validé par le Maire.

Ces votes sont aussi le résultat de la manière dont est menée la Régie.

### **Questions diverses :**

- Il est demandé la mise en place d'un poteau d'éclairage public avant le pont côté village.  
Réponse : l'éclairage public reste du ressort de la Commune.
- Eclairage à l'intérieur du clocher : Accord après une étude préalable.
- Augmentation du prix du kwh à compter de juin, hausse liée aux tarifs Edf.

En fin de réunion, la discussion s'engage sur la composition possible du Comité de Pilotage. Il pourrait se composer de 6 membres (2 conseillers municipaux, 2 membres de la Régie, 2 personnes extérieures, et le Président de la Régie qui en serait le responsable).

Le Maire et le Président de la Régie se chargeront d'étudier ces données et de présenter au prochain conseil de Régie (il n'y a pas de temps à perdre) des propositions mettant en place cette structure).

*Le Président de la Régie,  
Alain LUBOZ*